

Nous tenons de source certaine que pendant les deux dernières semaines, plus de 800 Canadiens sont passés à St. Albans se dirigeant vers les Etats de la Nouvelle Angleterre à la recherche d'ouvrage. Puissent-ils tous en trouver! Nous le souhaitons, sans cependant oser l'espérer.

BILLARD.—M. Joseph Dion se prépare à rentrer de nouveau en lice. Il dit que si Rodolphe rend général son défi de \$10,000 qu'il a porté à Robert, il l'acceptera et jouera avec lui toute partie qu'il voudra.

La partie entre Cyrille Dion et Rodolphe pour la queue de diamants, se jouera dans la première semaine de Mai.

EMPOISONNEMENT SUPPOSÉ.—Le coroner Panet a tenu une enquête sur le corps du Capt. Plante, de l'île d'Orléans, mort pendant qu'il était soumis à un traitement pour une jambe fracturée. L'autopsie de l'estomac, faite par le Dr. Larue, y a fait découvrir cinq grains d'opium. L'analyse n'est pas encore terminée et l'affaire prend, dit-on, une tournure sérieuse.

ASSAUT.—Un jeune homme du nom de George Towells, demeurant avec son père, grande rue St. Laurent, a comparu devant la Cour du Recorder sous accusation d'avoir battu son père. Ce jeune homme depuis longtemps mène une vie dissipée et a souvent comparu comme accusé devant cette cour. Samedi il demanda de l'argent à son père qui ne voulait pas lui en donner, sur ce le fils frappa son père et lui brisa ensuite une bouteille sur la tête. Le prisonnier a été condamné à une année de \$20 ou deux mois de prison.

ARRESTATION.—Dimanche un homme qui n'est rien moins que l'oncle de Riel fut arrêté par la police sur la grande rue St. Laurent pour cause d'ivrognerie. Quand il fut arrivé à la station de police il se nomma Jean Riel, il dit qu'il était âgé de 65 ans et d'origine canadienne. Un homme de police qui était de garde reconnut Riel quand il fut amené à la station. Le prisonnier est l'oncle de Riel de la Rivière Rouge où il a demeuré pendant 9 ans, et depuis le printemps dernier il est arrivé à Montréal.

Une réunion a été tenue à Toronto samedi, dans laquelle on a résolu de convoquer un meeting d'indignation pour exprimer les sentiments populaires de désapprobation excités par le meurtre de Scott et à donner des témoignages de sympathie à M. Mair, Setter, Lynch et au Dr. Schultz. Un comité d'organisation a été nommé dans ce but.

Le *Globe* contient trois articles sur la situation du Nord-Ouest, dans lesquels il reproche au gouvernement son inaction.

DANGER D'ALLUMER LE FEU AVEC L'HUILE DE CHARBON.—Une femme demeurant au No. 26, Avenue Colborne, était en train d'allumer son feu, vendredi soir, lorsqu'elle eut l'imprudence de jeter de l'huile de charbon sur des ripes. En y appliquant une allumette chimique, le feu prit tout à coup et se communiqua soudain à ses vêtements. Elle sortit en criant, et après des efforts inouïs on parvint à éteindre le feu, mais elle était brûlée d'une manière affreuse. Le Dr. Mount fut appelé aussitôt. Elle est morte dans un état désespéré.

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.—Les autorités sont à prendre des mesures pour éclaircir une affaire passablement mystérieuse.

Il y a quelque temps, une femme est allée au bureau du *Witness* raconter qu'elle était servante, en janvier dernier, dans une maison où eut lieu la mort du frère de son maître. Le 13 janvier, le malade, qui avait souvent des attaques de *delirium tremens*, s'affaiblit beaucoup, et sa belle-sœur, l'épouse de son frère, s'assit sur lui en demandant à la servante d'en faire autant. Peu après le malade expira.

Le coroner vient de commencer une enquête; le cadavre sera exhumé, et on connaîtra ce qu'il y a de mystérieux dans cette affaire.

Les avocats de Guilmette, condamné par le jury d'Arthabaska à la peine de mort, font, dit-on, des efforts pour sauver leur client en sollicitant un recours en grâce auprès du gouvernement. Des pétitions à cet effet se signent en ce moment dans les townships. Ce qui peut ajouter à l'espoir des avocats de Guilmette, c'est que dans son adresse aux jurés, l'honorable juge Polette a laissé voir son peu de confiance dans les témoignages de Narcisse Leblanc et de Marie Leblanc, les deux principaux témoins de la poursuite. En effet, le témoignage de Marie Leblanc foisonne de contradictions et celui de son père a donné lieu à bien des soupçons. Le gouverneur ne peut manquer de tenir compte de ces faits.

On dit qu'il y a maintenant à New-York plus de 100,000 hommes sans emploi. Les salaires des ouvriers qui trouvent de l'occupation, sont diminués de beaucoup.

Le *Scientific American* de samedi nous présente une illustration d'une nouvelle invention. Deux roulettes de certaine dimension avec des appareils s'adaptant aux pieds comme une paire de patins, et avec lesquels on peut rouler dans toutes les directions vite et sans danger comme avec des patins sur la glace.

CHINOIS GELÉS.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco :

Une diligence dans laquelle se trouvaient douze chinois a été renversée le 16 mars auprès de Dog Creek, et les Chinois ont dû continuer la route à pied. Neuf sont morts de froid pendant le trajet. Les trois autres sont arrivés fort malades à Big-Sand-Hole, mais on pense qu'ils pourront se rétablir.

LES ÉCURIES D'UN SÉNATEUR.—Si la simplicité républicaine disparaissait du reste de la terre, ce n'est pas dans la république modèle qu'il faudrait venir la chercher. Le sénateur Tweed vient de faire bâtir, dans la 40e rue à New-York, des écuries à trois étages, en pierres de taille, et qui coûtent \$48,000, sans compter le prix du terrain. Elles ressemblent à l'un des palais de la 5e Avenue. Les carreaux des fenêtres valent \$260 la pièce, et de riches tapis de Bruxelles ornent les planchers des corridors. Quelle misère!—(*Phare des Lacs.*)

ASSASSINAT.—Un des habitants les plus anciens, les plus riches et les plus considérés de Troy, M. Nanning Vanderheyden, a été tué mercredi, à 9 heures et demie du soir, à coups de baïonnette sur la tête, par des assassins demeurés inconnus, et qui avaient évidemment le vol pour mobile, car la victime avait, le même jour, retiré \$10,000 de la banque. Les malfaiteurs avaient connaissance de ce fait et voulaient s'emparer de cette somme, mais ils ont été frustrés dans leur espoir par l'apparition du gendre de la victime, M. Edward Alexander, à la vue duquel ils ont pris la fuite.

ASSASSINAT POLITIQUE.—Le juge Charlton, un des unionistes les plus marquants de l'Alabama, faisait depuis quelque temps d'actives démarches pour obtenir la mise en accusation, devant la cour de Huntsville, des Ku Klux, auteurs présumés de plusieurs crimes récents. De retour d'un voyage à Louisville, il arriva à Decatur, samedi, à trois heures du matin, et se dirigea à pied vers la demeure du sénateur Hinds; il n'en était plus qu'à quelques pas quand il est tombé raide mort sous une décharge d'armes à feu. Aucune arrestation n'a été opérée.

DERAILEMENT.—Vendredi, à une heure du matin, la rupture d'un rail a provoqué le déraillement d'un train de voyageurs du chemin de fer Illinois Central, embranchement de l'Iowa, à égale distance de Manchester d'un côté et Masonville de l'autre. Le train, composé d'un wagon de bagages, deux de voyageurs et un à lits, a culbuté au bas d'un ravin de quinze pieds de profondeur. La plupart des voyageurs ont été grièvement blessés; trois ont eu les bras et les jambes broyées, et une dame qui tenait un enfant dans les bras, a eu le cou totalement disloqué; elle n'a survécu que quelques instants.

HYDROPHOBIE.—Un M. Haley, de Springfield (Ohio), qui avait été mordu par un chien enragé, a été saisi, mardi de la semaine dernière, d'accès d'hydrophobie effrayants. Il a fallu requérir une dizaine de policiers pour le garrotter étroitement sur son lit, et le malheureux, en se débattant, a égratigné profondément plusieurs personnes. Le lendemain, le malade étant toujours dans le même état de surexcitation, les médecins ont proposé, pour mettre un terme à ses souffrances, de lui administrer une dose de chlorforme assez forte pour le faire passer de vie à trépas. Les membres de sa famille ont eu toutes les peines du monde à empêcher l'exécution de l'arrêt de la faculté. Les docteurs voulant avoir le dernier mot, on demanda aux autorités la permission d'expédier M. Haley dans l'autre monde, attendu d'une part, qu'il endure des tortures épouvantables, sans aucun espoir de guérison, et, de l'autre, qu'il constitue un danger permanent pour les personnes qui l'approchent. Aux dernières nouvelles, on ne connaissait pas encore la réponse des autorités.

MEURTRE.—Décidément, c'est une épidémie, dit le *Courrier* de San Francisco. Il ne se passe plus trois jours sans que nous ayons un meurtre à enregistrer. Le dernier a été commis le 10 mars, rue Spear, entre Folsom et Harrison. Deux femmes, après avoir commencé par se dire des injures, venaient de se prendre aux cheveux; un Grec qui se trouvait dans la maison par hasard, et qui ne les connaissait ni l'une ni l'autre, veut s'interposer. Survient le mari de l'une des viragos. Il trouve mauvais que quelqu'un se permette de troubler sa femme dans ses ébats et tombe à coups de poing sur le Grec. Celui-ci riposte par un coup de couteau, et voilà un homme mort.

La victime est un Allemand nommé Miller. Le nom du meurtrier est Nicolas Jonas. C'est un jeune homme de 22 ans, d'une physionomie qui n'a rien de désagréable. Un autre individu, nommé Elich, qui se trouvait présent au moment du meurtre, et qui avait également essayé de séparer les deux femmes, a été arrêté avec Jonas.

La perte totale du *City of Boston* n'est plus mise en doute. Il est désormais presque certain que le vapeur aura péri avec tous ceux qui se trouvaient à bord. Son départ datant du 25 janvier, c'est-à-dire il y a deux mois, on ne saurait guère conserver d'illusion sur son sort.

Les avis sont partagés sur la cause probable du désastre. Selon les uns, le steamship aurait eu une collision avec un banc de glace flottant, et il aurait sombré immédiatement. Suivant d'autres, ce serait le feu qui aurait détruit le malheureux bâtiment. A ce propos, on assure que le *City of Boston* est parti de New-York avec une hélice provisoire à deux branches remplaçant son hélice ordinaire à trois branches qui était avariée. Or, l'emploi de cette hélice provisoire devait nécessiter, pour obtenir la même vitesse de marche, une augmentation d'un tiers dans le mouvement des machines du steamship.

Le danger de voir ces machines s'échauffer et produire un dangereux incendie étant ainsi accru, il serait possible que le *City of Boston* eût réellement été détruit par le feu. Mais dans ce cas, comment expliquer la disparition de toutes les personnes qui se trouvaient à bord et qui ont dû nécessairement se réfugier dans les chaloupes? Comment expliquer aussi qu'aucun des navires qui suivaient la route, très fréquentée, du *City of Boston* n'ait aperçu la lueur de l'incendie?

Il est bien difficile de former son opinion sur tout cela, et la disparition du *City of Boston* paraît devoir conserver le caractère mystérieux qui a également entouré la disparition de l'*United Kingdom* l'année dernière.

CANNIBALISME.—Une couturière, nommée Mary Limsfort, occupait depuis quelques mois un appartement à Mansfield (Ohio), dans une maison où demeurait aussi une famille de nègres. Pendant la nuit de vendredi à samedi, les nègres, ayant entendu des cris d'angoisse partir de la chambre de la couturière, y coururent et arrivèrent à temps pour voir un homme, dont l'obscurité ne leur permit pas de distinguer les traits, disparaître par la fenêtre. Quand on se fut procuré de la lumière, le plus horrible spectacle s'offrit aux yeux. Mary Limsfort, étendue sur un lit ruisselant de sang, avait le corps déchiqueté à coups de couteau. La gorge était tranchée d'une oreille à l'autre; le cou était transpercé en deux endroits; la joue droite et un des seins étaient hachés; la langue avait été coupée à la racine; enfin l'abdomen était ouvert, et les entrailles avaient été arrachées avec les mains et répandues sur le tapis. Les meubles, renversés et tout souillés d'éclaboussures sanglantes, témoignaient que la victime avait dû lutter avec l'énergie du désespoir contre l'assassin. Mary Limsfort était veuve et devait se remarier dans quelques jours; mais deux hommes avaient demandé sa main, et l'on suppose que c'est celui dont elle n'avait pas agréé l'offre qui se sera vengé de son refus par ce meurtre abominable. Une récompense de \$1,000 est offerte pour l'arrestation du coupable.

EMPOISONNEMENTS.—Virginia Doyle, demeurant à Détroit, dans Beaulieu street, vient d'être arrêtée comme coupable de trois tentatives d'empoisonnement sur sa mère, Mme Catherine De Baptiste. L'accusée est veuve de deux maris, morts l'un et l'autre presque subitement, et dans des circonstances qui font croire qu'ils ont été empoisonnés. Le second, un instant avant d'expirer, frappé de la pensée que sa femme lui avait fait prendre du poison, recommanda à un de ses amis, M. Ellis, de faire pratiquer l'autopsie de son corps, et, dans le cas où on y trouverait du poison, de dénoncer sa veuve comme la coupable. Mais M. Ellis ne crut pas devoir exécuter les dernières volontés du défunt, et se contenta de faire part de ses soupçons à la police. Virginia Doyle fut arrêtée, retenue

quelque temps en prison, puis relâchée un beau jour sans qu'on eût fait aucune démarche pour acquérir la preuve de sa culpabilité ou de son innocence.

A sa sortie de prison, elle vécut en compagnie d'un individu qu'elle disait être son mari, mais auquel sa famille refusa constamment de reconnaître ce titre. Cet individu ne tarda pas à partir pour New-York, sous prétexte que ses affaires l'y appelaient pour quelques jours, mais il n'a jamais reparu à Détroit. Une fois seule, Virginia Doyle s'installa chez sa mère, où demeurait déjà un fils qu'elle avait eu de son premier mariage. Depuis son entrée dans la maison, la vieille madame De Baptiste fut prise plusieurs fois, après le repas, de violentes indispositions qui n'eurent pas de résultat funeste, grâce à la prompt administration d'antidotes. Son petit-fils et elle soupçonnèrent Virginia d'introduire du poison dans les aliments, et convinrent ensemble de la surveiller. C'est alors que la malheureuse fut surprise, par son propre fils, au moment où elle versait, dans un pudding, le contenu d'une fiole qui lui fut enlevée, et qui, portée chez un médecin, a été reconnue contenir de la poudre d'arsenic.

Si, comme la chose ne paraît que trop clairement établie, Virginia Doyle a en effet tenté à diverses reprises d'empoisonner sa mère, son seul but, évidemment, était de jouir de son héritage, qui est assez considérable.

L'empoisonneuse présumée est écrouée à défaut de \$3,000 de caution.

UN SERMENT D'IRRÉCONCILIALES.—On assure que cinquante jeunes irréconciliables de Paris ont juré sur un numéro de la *Marseillaise* de venger la mort de Victor Noir, dans le cas où le Prince Pierre Bonaparte serait acquitté par la Haute Cour de Justice, et où il ne serait condamné qu'à une peine insignifiante. Ils le provoqueront en duel l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il soit tombé sous les coups de l'un d'eux. S'il refuse de se battre, ils tâcheront de se débarrasser de lui d'une autre manière, par exemple en l'attendant dans les rues où il devra passer, et en l'insultant, ce qui ne pourrait manquer d'exciter la colère du Prince et de le pousser à une lutte qu'on aurait soin de rendre mortelle.

MORT DE FAIM.—On meurt souvent de faim à Londres. L'*International* nous apprend qu'une enquête a eu lieu à Clerkenwell sur le corps d'Emma Dennis, âgée de 44 ans, morte de faim dans les premiers jours de mars.

Cette femme avait eu une certaine aisance, et maintenant elle vivait de travaux d'aiguille. La chambre était bien meublée; on y voyait même un piano. Un samedi, elle s'est couchée. L'hôtelière, Elisa Skinner, monta pour la voir et l'engagea à ouvrir sa porte.

Cette femme répondit qu'elle était trop faible pour se lever; elle demandait en même temps que l'on prévint sa sœur en toute hâte.

A six heures, sa sœur arriva. On défonça la porte. La malheureuse avait les jambes hors du lit; elle était dans un état pitoyable. Elle dit à sa sœur: "Donne-moi à manger, je meurs de besoin."

On alluma du feu; on lui donna un peu d'eau et d'eau-de-vie. Elle mourut dans la soirée, à neuf heures et demie. Le docteur Edouard Dyer a procédé à l'autopsie. Il a constaté que la mort était due à l'épuisement et que la malheureuse avait succombé au froid et à la faim. Le jury a rendu un verdict dans ce sens.

—Le "Mémorial des Pyrénées" raconte un triste événement qui s'est passé dans la commune des Lées-Athas.

Un enfant de neuf ans ayant trouvé dans un coin d'une chambre un fusil chargé, s'en empara pour s'amuser et essaya de faire feu. Ne pouvant réussir, à cause de l'absence d'une capsule sur la cheminée, il se procura une allumette dont il coupa le bout inflammable et l'introduisit dans le canal de la susdite cheminée.

Le petit imprudent réussit ainsi à provoquer l'explosion, mais au moment où le coup partit, les enfants du village sortaient de l'école, comme par une sorte de fatalité. La décharge atteignit sept d'entre eux, plus ou moins grièvement.

Un calculateur ardent est parvenu, grâce aux moyennes, à savoir des choses prodigieuses. Il nous apprendra, par exemple, que l'homme qui vit jusqu'à cinquante ans, dormira 6,982 jours, travaillera 1,532 jours, marchera 761 jour, s'amusera 3,863 jours, sera malade 520 jours, etc.

Un détail prosaïque, qui devrait nous faire monter au front le rouge de la honte: nous passons 1,552 jours de notre existence à pourvoir aux besoins de notre misérable corps,—c'est-à-dire à manger.

Chose plus horrible encore: nous mangeons 1,354 livres de pain, 6,080 livres de viande, 4,672 livres de légumes, d'œufs, de poisson, etc., et nous buvons 6,930 gallons de liquide.

Ainsi donc, chacun de nous, à l'âge de 50 ans, aura ingurgité 7,005 gallons de liquide,—un véritable lac sur lequel on pourrait aller en bateau à vapeur.

LA FOLIE DU REVOLVER.—John McCabe, connu de la police sous le nom de Buckley, entra mercredi soir, au sortir d'un bal de voyous, dans le débit de liqueur tenu par McGoldrick, au No. 58 rue Francfort. Il rencontra là quelques personnes de sa connaissance, entre autres James Draper et Richard Dowling, auxquels il offrit un verre de gin, qui fut accepté avec enthousiasme. La consommation avalée, Buckley fit claquer sa langue en déclarant le gin excellent, puis il feignit de chercher dans ses poches quelque chose qui ne s'y trouvait pas, et finalement il jeta au garçon de comptoir... un charmant sourire, avec ces mots: "Je vous paierai une autre fois." La-dessus, Draper lui ayant fait observer qu'il aurait dû dire plus tôt qu'il n'avait pas d'argent, Buckley le terrassa d'un coup de poing et, saisissant un revolver lui tira dessus; il le manqua, Draper se releva, et les deux hommes se colletèrent, Buckley cherchant à appuyer le canon de son arme sur la tête de son antagoniste. Le frère de celui-ci intervint, mais il ne réussit qu'à séparer les combattants, ce dont Buckley profita aussitôt pour lui loger une balle dans la cuisse. Richard Dowling, resté jusque-là impassiblement assis sur un baril vide, joua le moment venu de s'éloigner, mais il était à peine levé que Buckley lui envoyait un coup de revolver dans la poitrine. Un consommateur de nom inconnu, qui était demeuré à l'écart, servit ensuite de cible à Buckley, et fut blessé à la tête. Alors la mêlée devint générale, tout le monde se rua sur Buckley, mais après quelques minutes de lutte, il parvint à s'esquiver sain et sauf. Les deux frères Draper, Dowling et l'inconnu se sont empressés d'aller faire panser leurs blessures respectives, dont par grand hasard aucune n'est mortelle, puis ils ont en chœur déposé une plainte contre Buckley. L'officier de police se pâma de rire en écoutant leur récit. On pense que l'affaire n'aura pas de suite. Buckley est politicien.